CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Art et technique du verre

Le CAP Arts et techniques du verre se décline au pluriel. En effet, il existe des procédés très variés, selon les objectifs visés : on distingue par exemple le travail à chaud - à la canne ou au chalumeau - du travail à froid, lors de la réalisation de vitraux ou de la décoration du verre. Selon le métier auquel on se destine, on choisira donc l'option vitrailliste ou l'option décorateur sur verre.
Le titulaire de ce CAP est un professionnel de la fabrication et de la transformation du verre et du cristal. Au cours de sa formation, il a étudié l'histoire de l'art du verre et du vitrail, l'expression plastique, les matériaux, les matériels et les procédés de mise en œuvre.

Option décorateur sur verre :

Le décorateur sur verre réalise la décoration et la taille des bords d'une pièce. Il peut modifier une forme par bombage ou thermoformage à chaud, graver ou dépolir une surface, décorer une pièce par transfert de peinture, dorure, émail à la main, par projection, par impression réalisée mécaniquement ou par apport de réactifs chimiques. Il procède à l'assemblage des pièces par collage. Pour atteindre ces objectifs, il importe qu'il maîtrise non seulement les savoir-faire fondamentaux et généraux, technologiques et professionnels mais aussi, qu'il soit en mesure de proposer et de recevoir des idées innovantes, de travailler seul ou en, équipe.

Option vitrailliste :

Le vitrailliste exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives. Les principales étapes de son travail sont la préparation (maquette, carton, tracé, calibrage), la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou le sertissage et la soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers et à la restauration de vitraux anciens ou endommagés. Pour atteindre ces objectifs, il importe qu'il maîtrise non seulement les savoir-faire fondamentaux et généraux, technologiques et professionnels mais aussi qu'il soit sensibilisé aux notions artistiques, stylistiques aux idées innovantes et capable de travailler seul ou en équipe.
Un gout certain pour les arts plastiques et le travail manuel sont nécessaires. De même patience, précision, soin, intérêt pour l'histoire de l'art et désir de répondre à des exigences de qualité et d'esthétique.

Débouchés

Les débouchés sont nombreux : façonnier d'objets en verre, fileur de verre, restaurateur de vitraux ou verrier d'art. Le titulaire du CAP Arts et techniques du verre peut exercer dans des entreprises industrielles ou artisanales, en tant que technicien.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Formation dispensée uniquement par la voie de l'apprentissage

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

Enseignements professionnels variant selon l'option :

Option Vitrailliste

- Arts appliqués et réalisation
- Technologie, prévention et communication
- Prévention Santé Environnement
- Histoire de l'art
- Les moyens de traduction de l'expression plastique
- Le verre
- Les matériels et matières d'œuvre

Option Décorateur

- Arts appliqués et réalisation
- Technologie, prévention, et communication
- Histoire de l'art
- Le verre

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Arts appliqués et réalisation, coeff. 14 (dont 1 pour Prévention Santé Environnement)
- Technologie prévention et communication, coeff. 2

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Vie sociale et professionnelle, coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuite d'études

- Brevet des métiers (BMA) verrier décorateur

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Option décorateur sur verre ou Option vitrailliste
Tarn (81)
Albi- Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (Privé) - Antenne de Sorèze **A**

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse